

Aperçu des prestations d'assurance des cartes de crédit Raiffeisen

Les cartes de crédit de Raiffeisen sont idéales pour faire des achats et voyager. Les prestations suivantes sont comprises dans la cotisation annuelle!
(sommes d'assurance par événement)

	World Mastercard Argent / Visa Card Classic	World Mastercard Or / Visa Card Or (y compris Or en EUR / USD)	Validité géographique	Durée du voyage	Dépend de l'utilisation de la carte
Couverture d'assurance pour le shopping					
 Meilleur prix garanti	CHF 2'000.–	CHF 2'000.–	dans toute la Suisse	–	60 %
 Prolongation de garantie	CHF 2'000.– (plus 12 mois)	CHF 5'000.– (plus 24 mois)	Suisse, Principauté du Liechtenstein, Allemagne, France, Italie, Autriche	–	
 Assurance shopping et transport	–	CHF 1'000.–	dans le monde entier	–	
Couverture d'assurance en voyage					
 Assurance frais d'annulation de voyage	CHF 10'000.–	CHF 20'000.–	dans le monde entier	90 jours max.	60 %
 Assurance d'interruption de voyage	CHF 7'500.–	CHF 15'000.–	dans le monde entier	90 jours max.	
 Assurance bagages	–	CHF 5'000.–	dans le monde entier	90 jours max.	
 Assurance en cas de retard d'acheminement des bagages	–	CHF 1'000.–	dans le monde entier	90 jours max.	
 Assistance médicale durant le voyage ¹ Voyage retour et rapatriement / frais de guérison ²	–	CHF 250.000	étranger	90 jours max.	
 Assurance de franchise pour voitures de location	–	CHF 10'000.–	dans le monde entier	90 jours max.	
 Assurance accidents de voyage et d'avion Décès ou invalidité	CHF 300'000.–	CHF 500'000.–	dans le monde entier	–	
 Frais de recherche et de sauvetage	CHF 60'000.–	CHF 60'000.–	dans le monde entier	–	–
Assistance en cas d'urgence					
 Assistance 24h	Les spécialistes du service Assistance 24h, joignables au +41 58 958 69 11, organisent une aide concrète en vous fournissant par exemple des adresses de médecins, d'hôpitaux ou d'avocats, ou en vous conseillant en cas d'urgence à l'étranger.		dans le monde entier ³	–	–

¹ Valable pour les titulaires de carte domiciliés en Suisse

² La couverture des frais de guérison s'applique uniquement jusqu'à l'âge de 81 ans

³ Selon la prestation d'assistance, la couverture géographique peut être restreinte

Dans tous les cas, les conditions d'assurance de l'assureur sont déterminantes. Informations détaillées sous www.raiffeisen.ch/f/downloadcenter

Aperçu des prestations d'assurance des cartes de crédit Raiffeisen

Les cartes de crédit de Raiffeisen sont idéales pour faire des achats et voyager. Les prestations suivantes sont comprises dans la cotisation annuelle!

Pour le shopping	En voyage
<p> Meilleur prix garanti Moins de 14 jours après avoir acheté un nouveau téléviseur, vous découvrez qu'un autre prestataire suisse propose le même produit à un prix plus intéressant? Si la différence de prix est d'au moins CHF 30.–, cette dernière vous est remboursée. (compris pour les cartes Argent / Classic et Or)</p>	<p> Assurance d'annulation de voyage¹ Vous vous réjouissiez de partir, mais un imprévu vous en empêche au dernier moment? Grâce à l'assurance d'annulation de voyage, vous êtes couvert contre les événements imprévus avant le voyage. (compris pour les cartes Argent / Classic et Or)</p>
	<p> Assurance d'interruption de voyage¹ Un impondérable vous contraint à interrompre votre voyage, à le prolonger ou à y mettre fin? Avec l'assurance d'interruption de voyage, vous êtes couvert contre les événements imprévus pendant le voyage. (compris pour les cartes Argent / Classic et Or)</p>
	<p> Assurance contre les accidents avec un moyen de transport L'assurance contre les accidents avec un moyen de transport vous indemnise en cas d'accident subi en tant que passager d'un moyen de transport et causant une invalidité ou un décès. (compris pour les cartes Argent / Classic et Or)</p>
	<p> Frais de recherche et de sauvetage Si, au cours d'un voyage, vous êtes porté disparu ou devez être secouru en urgence, les frais occasionnés par les mesures de recherche, de sauvetage et de dégagement sont pris en charge. (compris pour les cartes Argent / Classic et Or)</p>
	<p> Assistance médicale durant le voyage¹ Si une urgence médicale survient lors de votre voyage à l'étranger, l'assistance médicale durant le voyage vous prête main-forte à toute heure du jour et de la nuit et prend en charge les frais concernant le voyage retour, le transport retour ou le rapatriement ainsi que les frais de guérison. (compris pour les cartes Or)</p>
<p> Prolongation de garantie Votre téléphone portable tombe subitement en panne peu après l'expiration de la période de garantie? Si sa valeur est d'au moins CHF 100.–, la période de garantie est prolongée automatiquement et sans frais supplémentaires. En cas de survenance d'un sinistre couvert par la garantie, les frais de réparation ou de remplacement vous sont remboursés. (compris pour les cartes Argent / Classic et Or)</p>	<p> Assurance bagages¹ A l'avenir, vous pourrez partir en voyage l'esprit tranquille. Grâce à cette assurance, vous êtes couvert contre le vol, la perte ou l'endommagement de vos bagages durant le voyage. (compris pour les cartes Or)</p>
	<p> Assurance en cas de retard d'acheminement des bagages¹ Vos bagages ne se trouvaient pas à bord de votre vol? Ne vous en faites pas! Si vous voyagez avec un moyen de transport public et que vos bagages ne parviennent pas sur votre lieu de vacances dans les quatre heures suivant votre arrivée, les frais liés à la réalisation d'achats indispensables sont pris en charge. (compris pour les cartes Or)</p>
<p> Assurance shopping et transport Il y a quelques secondes encore, vous étiez tout content de votre dernier achat, un appareil photo numérique. Mais vous l'avez laissé tomber et il est cassé! Pas de problème. Vos achats dont la valeur est d'au moins CHF 50.– sont assurés 30 jours à compter de la date d'acquisition en cas de vol ou d'endommagement. (compris pour les cartes Or)</p>	<p> Assurance de franchise pour voitures de location Même si l'endommagement et le vol du véhicule sont normalement couverts par l'assurance casco pour voitures de location, vous devez la plupart du temps vous acquitter d'une franchise en cas de sinistre. L'assurance de franchise pour voitures de location est une prestation complémentaire à l'assurance casco qui prend en charge la franchise en cas d'endommagement ou de vol du véhicule loué. (compris pour les cartes Or)</p>

¹ L'assurance est valable pour un voyage d'une durée de 90 jours

Dans tous les cas, les conditions d'assurance de l'assureur sont déterminantes. Informations détaillées sous [unter www.raiffeisen.ch/f/downloadcenter](http://www.raiffeisen.ch/f/downloadcenter)